



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE :

les bonnes pratiques pour un piégeage de printemps efficace

Le cycle biologique du frelon asiatique est annuel et la plupart des individus d'un nid ne survivent pas à l'hiver : seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent. Les femelles fondatrices fécondées se mettent en hivernage dans des endroits abrités et émergent au début du printemps, vers mi-février, afin de fonder de nouvelles colonies*.

Une étude récente, réalisée entre 2016 et 2019 par l'ITSAP-Institut de l'Abeille et ses partenaires sur trois départements français, a révélé que le piégeage des fondatrices permettait de faire diminuer le nombre de nids. Le piégeage, qui ne permet pas l'éradication, doit être ciblé et renouvelé chaque année.

Pour le moment, il n'existe pas de piège efficace et sélectif contre le frelon asiatique. Afin de limiter le piégeage d'insectes non cibles, il convient de réaliser le piégeage de printemps selon les indications et précautions suivantes*. Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancée des connaissances scientifiques.

POUR QUELS RUCHERS ?

L'objectif est de faire baisser la pression de prédation exercée par le frelon sur les ruchers en limitant l'implantation des nids à proximité. Le piégeage de printemps est particulièrement adapté pour protéger les **colonies dont la survie est menacée** par la présence du frelon asiatique. Il est donc important de cibler les ruchers ayant connu une **surmortalité hivernale attribuée au frelon asiatique**.

QUAND PIÉGER ?



Après les dernières gelées, soit généralement de début mars à fin mai, durant 6 semaines en continu* et sur plusieurs printemps successifs.

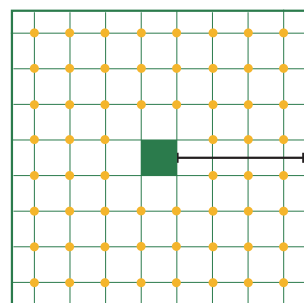
OÙ INSTALLER LES PIÈGES ?

Un maillage fin et régulier de pièges est nécessaire autour du rucher à protéger. Dans une zone de **1 km** autour du rucher à protéger, **comptez une cinquantaine de pièges (environ 55)**. Les pièges doivent être espacés régulièrement les uns des autres **d'environ 280 m** (voir schéma ci-dessous). Un espacement inférieur à 280 m n'augmente pas l'efficacité du piégeage.

Il est possible qu'un nid de frelon situé à plus de 1 km (jusqu'à 2 km) soit une menace pour votre rucher. Si vous souhaitez lutter contre ce nid, placez **200 pièges** dans un rayon de 2 km autour du rucher à protéger, pour un même espacement de **280 m**.

MAILLAGE AUTOUR D'UN RUCHER

Les pièges sont disposés dans une zone carrée de 1 km autour du rucher, espacés de 280 m les uns des autres.



Rucher



Pièges



1 km

QUELS PIÈGES UTILISER ?



Des pièges à sélection physique de type « nasses », équipés de cônes d'entrée

L'orifice d'entrée doit être adapté à la taille du frelon asiatique et exclure l'entrée d'insectes plus gros (ex : Frelon européen). Afin de laisser les insectes plus petits s'échapper, la nasse doit être confectionnée avec un grillage ou autre système type « Red Trap » ou « Jabeprode ».



Ne pas utiliser de pièges non sélectifs (ex. type « bouteille » ou « cloche ») avec une solution liquide entraînant la noyade des insectes : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations, et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.



Préférer un attractif sucré solide

Si vous utilisez un attractif liquide sucré et alcoolisé type « bière/sirop/vin », utilisez-le avec une éponge imbibée du liquide, ou placez un grillage séparant l'intérieur du piège et le liquide. Videz régulièrement le piège des frelons capturés et renouvelez l'attractif au plus tard tous les 8-10 jours, en laissant quelques frelons morts à l'intérieur du piège. En cas de chaleurs, renouvelez l'attractif tous les 3-4 jours*.

COMMENT AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PIÉGEAGE ?

PARTICIPER À UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Tournez-vous vers une **organisation régionale ou départementale** à même de coordonner une démarche collective et de désigner des référents locaux pour la mise en œuvre d'un plan de lutte (ex. votre Organisme à Vocation Sanitaire).

SUIVRE DES INDICATEURS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ

Les indicateurs suivants peuvent être relevés pour évaluer l'efficacité :

- **Indicateurs de moyens** : nombre de pièges installés, surface protégée et durée du piégeage
- **Indicateurs de résultats** : nombre de fondatrices piégées, de nids localisés et niveau de pression de prédation sur les ruchers protégés.



Enregistrez les données dans un registre de capture (tableau Excel).



Cette fiche vous est proposée par InterApi, l'interprofession des produits de la ruche. Elle a été réalisée par ADA France, sur la base de la note technique de l'ITSAP et financée par InterApi.

Cette fiche se base sur les résultats de l'ITSAP-Institut de l'abeille et de ses partenaires : le MNHN (UMS PatriNat), l'INRAE (Unité Biostatistique), l'ADANA, la FDGDON 56 (Morbihan) et POLLENIZ (Vendée). Retrouvez l'intégralité de ces résultats dans la note technique de l'ITSAP : https://itsap.asso.fr/pages_thematiques/ravageurs-maladies/

* Les informations suivantes sont issues du guide pratique « Frelon asiatique, agir : un plan de lutte à l'échelle de la collectivité » de l'UNAF.